



Présente

« Allume la caméra, j'ai un truc à te dire... »

titre provisoire

**documentaire de Julie Athané
52'**



HD 16/9 stéréo

Contact production

El / fax : 02 43 51 15 53 | contact@mitiki.com

www.mitiki.com

Sommaire

SYNOPSIS	3
RÉSUMÉ DU PROJET	3
NOTE D'INTENTION DE LA REALISATRICE	4
CV DE L'ÉQUIPE ARTISTIQUE	7
TRAVAIL AVEC L'INSTITUTION	9
LES PERSONNAGES	10
TRAITEMENT DE LA NARRATION	11
RÉFLEXION AUTOUR DE LA DIFFUSION	15
L'ÉCHÉANCIER DU PROJET	15
PARTENAIRES	16
LES LETTRES DE SOUTIEN	17

Annexes :

Le teaser support DVD

SYNOPSIS

Ce documentaire se propose comme un espace de parole et d'action adressé à des adolescents souffrant de psychoses infantiles et troubles associés.

Avec le parti-pris de pouvoir aborder autre chose que la question du handicap, il s'agit, à travers ce documentaire, de (re)considérer la «personne» ; de s'intéresser à sa qualité citoyenne plutôt qu'à son seul statut de «malade mental».

Des adolescents handicapés mentaux
parlent d'autre chose que de leur handicap.

Un documentaire qui ne
s'attache plus aux différences
mais aux ressemblances :
ils ont des choses à nous dire
sur des sujets universels tels que
les relations humaines, familiales,
la politique, la citoyenneté... ...

RESUMÉ DU PROJET

Le documentaire regroupe une quinzaine d'adolescents d'un EMPro (Etablissement Médico Professionnel) du centre de Paris, dans le quartier de Saint-Germain des Prés. C'est un lieu d'accueil de jour, les personnes accueillies rentrant dans leur famille le soir et pendant les vacances.

Les personnages ont entre 16 et 20 ans et devront bientôt quitter l'institution pour vivre leur vie d'adulte. En pleine transformation physique et mentale, se pose alors les questions propres à cet âge mais particulièrement difficiles à résoudre pour des personnes handicapées : que faire de sa vie, quel métier, comment être amoureux, de quelle manière vivre en société...

En décidant de les suivre sur plus d'une année, de février 2009 à juillet 2010, le documentaire met en valeur cette évolution et rend visible leurs parcours vers une éventuelle orientation professionnelle, souvent en ESAT (insertion par le travail).

Au-delà de ça, ce sont des citoyens que nous rencontrons ; en marchant dans la rue, assis dans un café, posés dans un parc, ces jeunes gens donnent leur point de vue et débattent de sujets communs à tous : les relations humaines, l'actualité, la politique, la citoyenneté, la religion, le monde, l'amour, l'école...

Ce groupe de jeunes, du fait de leur âge, de leur situation géographique et du travail d'ouverture effectué par les éducateurs, sont curieux, passionnés et nous étonnent par leurs connaissances et leurs raisonnements qui sont bien plus élaborés que la plupart des gens de leur âge.

Les écouter parler de sujets qui nous touchent tous, c'est se rendre compte que ces personnes ne sont pas étrangères à la société et à ses fonctionnements ; mais sont en interaction avec elle, ancrées en elle, ayant de fait un rôle à y jouer.

NOTE D'INTENTION

RÉFLEXION DE DÉPART

Ce documentaire part d'un constat : la parole des personnes en situation de handicap mental nous parvient rarement de manière directe.

Ce manque de visibilité les marginalise de fait.

Ce sont des personnes que l'on n'écoute pas mais dont on entend parler.

Comment rompre alors avec les représentations habituelles que l'on reçoit et que l'on se fait à l'égard de personnes en souffrance psychique, de quelle manière créer des situations susceptibles de provoquer une écoute là où elle fait défaut, de mettre le spectateur en situation de perception constructive, lui permettant ainsi de bâtir ses propres représentations.

Donner envie de découvrir ces personnes-là, avoir envie de les rencontrer, de leur parler, de les écouter.

Il s'agit de proposer, à travers ce documentaire, un espace d'équivalences et d'échanges permettant une "présentation directe" qui dépasserait les notions de handicap et de prise en charge institutionnelle.

Donner la parole à des personnes handicapées de manière directe c'est leur permettre de ne plus être "re-présenté" mais de "se formuler".

DES RENCONTRES

J'ai senti, dès mes premières années d'études aux Beaux-arts, que je ne pouvais concevoir ma démarche artistique dans une pratique isolée mais que je voulais au contraire partager cette pratique, s'en servir comme moyen d'expression et de relation.

J'ai alors travaillé en parallèle de mes études dans des institutions spécialisées. Mon premier était l'hôpital de jour d'Antony qui accueillait des adolescents autistes, j'avais une vingtaine d'années et le directeur m'avait suffisamment fait confiance pour me confier l'atelier peinture deux après midi par semaine. Une des éducatrices était Brigitte Lavau, avec qui nous avons monté un projet de théâtre dont la pièce Esprits Voyageurs a été présentée au Cabaret Sauvage en 2002 et 2004 lors du Festival du Futur Composé. Hyppolite Girardot y jouait l'étranger.

En 2006, Brigitte Lavau m'a proposé de monter un projet artistique dans la nouvelle institution où elle travaillait, l'EMPro du Luxembourg. J'ai alors mis en place un atelier vidéo tout au long de l'année scolaire au sein duquel chacun a pu réaliser une vidéo individuelle, livrant un point de vue sur le monde.

Ces réalisations ont révélé aux jeunes leur envie de parler, de livrer leurs points de vue, de se faire écouter et entendre. Ils ont exprimé fortement l'envie d'être filmé et de parler à la caméra.

L'idée du documentaire part de l'envie de poursuivre ce *quelque chose* qui a surgi.

Cela fait partie de ma démarche : pour prendre une part active dans la présentation qu'on fait de soi-même, il faut en avoir envie, en ressentir le besoin. Permettre non seulement de s'exprimer à travers l'art, mais qu'il devienne aussi un outil pour se présenter, parler de soi à l'extérieur et participer ainsi à la vie sociale et culturelle.

Comment répondre à l'envie, le besoin, la nécessité pour ces personnes "handicapées" d'interagir avec la société, d'avoir leur mot à dire, d'y prendre une place ?

- En construisant un projet qui permet en même temps de se dévoiler, de parler de soi et donc d'avancer, tout en donnant une valeur et une visibilité à cette parole vis-à-vis de l'extérieur.

Les éducatrices en charge du groupe soutiennent ma démarche et y participent. C'est grâce à notre étroite collaboration que ce tournage peut avoir lieu. Les institutions sont en effet réticentes par principe à l'entrée d'une caméra et à ce type de projet qu'ils ne peuvent complètement contrôler (je développe ce point dans le paragraphe intitulé "TRAVAIL AVEC L'INSTITUTION").

Ce documentaire n'est donc pas une demande de la part d'une équipe de réalisation de filmer un sujet mais une volonté de tous, les personnes handicapées, les éducateurs et l'équipe de réalisation. C'est un projet collectif qui aborde des sujets délicats et qui nécessite en cela l'implication forte et volontaire de chacun.

ORIGINALITÉ DU PROJET

Beaucoup de documentaires ont déjà été réalisés autour de la question du handicap.

Ce documentaire diffère des autres dans le dispositif et la démarche mis en place : il ne s'agit pas de filmer la vie de l'institution au sein desquelles évoluent des personnages (comme on le voit dans *San Clemente, la Devinière, la Moindre des Choses, Couleurs de vie, d'un Monde à l'autre, la Vie de Radeau...*) ou de faire des « portraits » de personnes handicapées (comme on le voit dans *Elle s'appelle Sabine, des Démons dans la tête, Nationale 7, Jean-Jacques chronique villageoise...*).

Ceci est à voir comme une expérience de participation active à la réalisation du projet. Etre impliqué dans la mise en œuvre du dispositif c'est avoir un rôle actif dans la présentation de son image, la possibilité de se mettre en scène et ne pas se laisser filmer.

Il s'agit, pour chaque personnage, non pas de trouver sa place, mais de la prendre.

Plusieurs partis-pris :

- la régularité des moments de tournage.
- le recueil de la parole sur un temps long.
- l'inscription dans la ville, dans l'espace commun : les filmer dans des lieux publics et semi-publics.
- se décentrer de l'institution et de la vie en famille : les aborder dans leur dimension citoyenne et sociale.
- le choix par les personnages des lieux et des conditions dans lesquels il veut être filmé.
- la possibilité donnée aux personnages de filmer eux-mêmes et de réaliser leur propre vidéo.

OBJECTIFS ET IMPACT

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, affirme le droit des élèves handicapés à l'éducation ainsi que la responsabilité du système éducatif comme garant de la continuité du parcours de formation de chacun.

Mais comment accueillir ces personnes si on ne les connaît pas ?

Ce documentaire souhaite participer et pallier à un manque d'éducation : comment se fait-il que nous soyons gênés, que nous ne sachions pas comment réagir quand nous croisons dans l'espace public une personne porteuse de handicap mental ?

Je me suis engagée dans cette réalisation parce que je crois profondément que ce documentaire peut changer la perception des spectateurs vis-à-vis des personnes en situation de handicap mental. Amener chacun à porter un nouveau regard sur ces personnes, plus confiant, plus ouvert parce que plus instruit.

Ce qui ressort principalement dans de nombreux documentaires sur des personnes handicapées, c'est le handicap justement. Les difficultés au quotidien d'être handicapé, l'isolement, la précarité.

Dans mon documentaire, ce que je veux montrer, c'est le contraire : c'est-à-dire des moments d'échanges, d'amitié, d'ouverture intellectuelle, d'apprentissage ; et mettre en valeur la qualité du travail éducatif et pédagogique mené dans l'établissement.

En entretenant un rapport étroit avec eux, il s'agit de montrer une nouvelle face du handicap, qui n'est plus celle de vouloir qu'ils soient comme nous, souhaiter qu'ils « guérissent » mais considérer au contraire qu'ils ont une place dans leur système à eux, que ces manières exagérées d'être au monde nous ressemblent.

Le ton du documentaire sera donc résolument positif, car les adolescents que j'ai rencontré sont, malgré les difficultés liées à leur handicap, très joyeux, communicatifs, curieux, loin de l'image que l'ont peut se faire de ces jeunes gens.

CV DE L'ÉQUIPE ARTISTIQUE

La Réalisatrice, Julie Athané

11, impasse du Bon Pasteur, 69001 LYON
06 74 56 81 23 | juliathane@yahoo.fr

Julie Athané, 30 ans, artiste plasticienne. Diplômée des Beaux-arts de Paris. Elle travaille depuis dix ans dans diverses institutions spécialisées au sein desquelles elle met en place des ateliers d'expression et de réalisation de projets artistiques avec des personnes présentant des troubles de l'expression, de la communication et de la relation.



Ces projets font partie intégrante de sa démarche artistique :

- Se situer dans la relation à l'autre ; imaginer des dispositifs permettant d'ouvrir la voie à d'autres moyens de communication et de visibilité, et révéler ainsi d'autres manières d'être ensemble.
- Utiliser la création artistique comme instrument d'autonomie de la personne, de vision critique par rapport à l'existence et au monde.
- Mettre la personne en situation d'imaginer, de développer son expression, son langage, lui donner la parole, en faisant de sa propre expérience son mode d'apprentissage.
- Mener à bien un projet. L'imaginer à partir du patrimoine culturel et de l'intuition de chacun, impliquer chaque personne dans son processus de réalisation, le finaliser.
- Prendre du plaisir à faire, puis à donner à voir. Se sentir valorisé par ce qui a été produit. Utiliser cette production pour entrer en contact avec l'extérieur, et créer des possibilités de rencontre.

Ce documentaire est une continuité et en même temps une synthèse de tout ce qu'elle a pu observer, vivre et réaliser ces dernières années. Il est une forme de réponse à ses questionnements : comment donner de la place, de l'écoute, de la visibilité à des personnes en situation de handicap.

ETUDES et DIPLOMES

1999-2006 : Diplôme National Supérieur d'Arts Plastiques (Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris).

1999-2000 : DEUG Arts Plastiques (UFR Paris 1).

1997-99 : Classe Préparatoire ENS Cachan section Arts et Création industrielle (Lyon ; La Martinière Terreaux).

EXPOSITIONS depuis 1999

Gravures ; galerie Artonef d'Aix-en-Provence (Bouches du Rhône).

Deux ans de photographies réalisées à l'hôpital de jour d'Antony ; siège du PCF, Paris 19e.

Photographies (exposition collective) ; galerie de l'Université Paris VIII.

Peintures ; Centre Culturel de Mantes la Jolie (Yvelines).

Peintures ; Centre Culturel Français de Baalbek, Liban.

INTERVENTION EN INSTITUTIONS SPECIALISEES

depuis septembre 2009 : Educatrice à médiation artistique ; ITEP Maria Dubost (Lyon 7e)

2008-2009 : « La peinture rêvée » ; Hôpital gériatrique des Charpennes (Lyon 9e)

2008-2009 : Atelier multimédia ; ITEP Antoine Chevrier (Lyon 7e)

Février-mars 2008 : Atelier terre ; Hôpital gériatrique de Grandris (69)

2007-2009 : Ateliers multimédias ; ITEP Maria Dubost (Lyon 7e)

juillet 2007 : Autoportraits photographiques et picturaux, IME St Vincent de Paul (Lyon 2e).

2005-2006 : Atelier mosaïque et peinture de l'hôpital de jour d'Antony (92).
2006 : atelier vidéo, EMPro du Luxembourg (Paris 6e).
2003 : encadrement de séjours sur le thème de la peinture, Hôpital de jour d'Antony (92),
Hôpital de jour Santos Dumont, Paris 14e.
2000-2002 : atelier peinture, autoportraits photographiques et picturaux, Hôpital de Jour d'Antony
(92). Productions exposées lors du Festival du Futur Composé, Culture et Autisme, octobre 2002.

TRAVAIL EN COLLECTIF

Depuis 2007 : Membre du bureau de l'association Le Ministère des Rapports Humains, Lyon Croix
Rousse. Réalisation des événements Vogue la Galère et Croix-Rousse Mai 2008.
2001-2005 : Coordinatrice artistique de l'association Le Théâtre Moins Grave, troupe de théâtre
composée de patients de l'Hôpital de Jour d'Antony. Leur pièce Esprits Voyageurs a été présentée en
octobre 2002 et mai 2004 au Cabaret Sauvage lors du festival du Futur Composé.
2002-2005 : Fondatrice et membre active du collectif Non Gratas Pass : utiliser la pratique artistique
comme outil de revendication. Réalisation de Prêt-à-Précaire, les dernières tendances de la précarité
dans le monde du travail : Action réalisée à Paris et Rio de Janeiro. www.nongrataspas.org

Le Chef Opérateur, Philippe Sibelle

Vieux village, 26400 Mirabel et Blacons
06 76 84 42 59 | psibelle@laposte.net

28 ans, intermittent du spectacle.

PARCOURS PROFESSIONNEL

2006 à 2010 : Technicien polyvalent son et lumière, divers employeurs
spectacle et événementiel
2007 : Technicien lumière sur le film *Les vieux sont nerveux* de Thierry
Bosheron
2004 à 2006 : Divers emplois et intérim
2000-2001 : Cuisinier, Edinburgh, Ecosse



FORMATIONS

2006 : Formation de technicien polyvalent son et lumière, Grim-Edif Lyon
2001 à 2004 : Formation initiale technicien audiovisuel, IIS Saint Quentin en Yvelines – Trappes
Théorie et pratique : réalisation, montage, prise de son, cadrage et machinerie.
2000 : Baccalauréat STI (E) électronique, Bussy Saint Georges, Marne la Vallée

TRAVAIL AVEC L'INSTITUTION

L'EMPro du Luxembourg, situé au 10-14 rue Madame, Paris 6^e, accueille des adolescents souffrant de troubles mentaux et psychiques.

C'est un Etablissement Médico Professionnel qui prépare les jeunes en vue soit d'une insertion professionnelle, souvent en ESAT (insertion par le travail), soit d'un lieu d'accueil pour adultes, comme les C.A.J. (Centre d'Activités de Jour).

Trois éducatrices spécialisées portent le projet au sein de l'institution : Brigitte Lavau, Elena Gimenez et Emilie Lafon.

Ces éducatrices ont un rôle essentiel dans la réalisation du projet et nous travaillons en étroite collaboration. Elles sont là depuis plusieurs années et ont mis en place des ateliers hebdomadaires au plus proche des besoins et des envies des jeunes : ateliers de discussion et de réalisation autour des thèmes de citoyenneté, actualités en France et dans le monde, participation à la vie de la société et à sa construction ; ateliers d'ouverture sur l'extérieur à travers des visites et activités dans Paris ; ateliers culturels comme le théâtre.

Ce documentaire vient donc prolonger et enrichir leurs visées éducatives.

Il n'est pas évident d'obtenir l'autorisation de filmer dans une institution.

Les présidents d'association et directeurs sont souvent méfiants vis-à-vis de ce type de projet, les refusant, sous prétexte de voyeurisme, droit à l'image, manipulation et risques de procès.

Ce documentaire a pu se faire parce que *j'y suis rentrée par la fenêtre*. J'étais devenue familière de l'institution depuis l'atelier vidéo réalisé en 2006 et les repérages ont commencé naturellement. J'ai ensuite réalisé un montage et proposé le projet au directeur de l'EMPro. Il a d'abord refusé, me répondant qu'il avait déjà reçu une quinzaine de demandes de ce genre et qu'il ne les avait même jamais regardées.

Les éducatrices se sont alors emparé du projet et l'ont monté comme projet institutionnel, mettant en valeur les bienfaits remarqués auprès des jeunes et l'avantage que ce projet apportait en travaillant sur l'image de chacun de façon originale et jamais faite encore.

La demande venant de l'intérieur, et toute l'équipe soutenant ce projet, la direction l'a approuvé.

Le tournage a donc commencé en Février 2009 au lieu de Septembre 2008, comme initialement prévu.

DROIT A L'IMAGE

Avec la volonté de rester dans le cadre de la loi, et dans le respect du droit à l'image de la personne filmée, les autorisations de tournage et de diffusion sont validées par les familles, ou les tuteurs et l'institution à trois reprises au cours du projet :

- Une autorisation préalable au tournage.
- Une autorisation à mi-parcours après visionnage d'un pré-montage. Ce pré-montage permettra d'évaluer l'impact et les réticences liées à certains sujets et de réévaluer si nécessaire la forme à donner au projet.
- Autorisation finale après visionnage du montage final en vue d'une éventuelle diffusion.

LES PERSONNAGES

Les personnages principaux

Edouard, 19 ans

Très intéressé par la politique et la théologie, ces domaines lui permettent d'aborder et de chercher à comprendre des notions telles que la domination (à travers la problématique des dictatures), la différence et l'acceptation de l'autre (à travers la coexistence de plusieurs religions). Fasciné par le concept démocratie/dictature, il a créé une micro-nation et s'entraîne à voter. Il élabore aussi des systèmes de technocraties et se réclame « d'extrême centre ». Il a été élu représentant du conseil à vie sociale de l'institution. Pour cela il a élaboré son programme et a mené une campagne pour son élection. Il a dans ce contexte inauguré une boîte à idées pour, dit-il, être plus démocrate.

Il a enfin demandé aux éducateurs de mettre en place un temps de « discussion politique » dans lequel ils travaillent les différentes formes de pouvoir et de régimes politiques.

Brahima, 20 ans

S'intéresse à tout ce qui a rapport à l'école : son fonctionnement, son emploi du temps, les formations, les apprentissages... Et à travers ce thème c'est celui de son avenir qu'il cherche à imaginer et à définir.

Vu son âge, il sait qu'il devra bientôt partir et cette année est décisive pour lui : le moment est venu de faire des stages dans des centres d'accueil pour adultes afin d'y être admis. Les places sont rares et Brahima veut absolument un lieu qui lui plaise, un C.A.J. (centre d'activités de jour) plutôt qu'un C.A.T. (centre d'aide par le travail).

Il adore aussi la pâtisserie et faire des gâteaux. Ainsi que poser des questions aux gens, sur des sujets les plus divers.

Les personnages secondaires

Salim, 14 ans

Ce que Salim préfère, dans la vie, c'est les voitures Peugeot. Il affirme qu'à ses 18 ans il passera son permis de conduire, et s'achètera une Peugeot 309 pour mettre la musique à fond. En attendant il construit patiemment des maquettes de voiture en papier et scotch : à partir d'une photo de la voiture, il découpe ses pièces à main levée avec une précision et un sens du détail étonnants. Toute la gamme Peugeot étant passée, il se met aux Ferrari. Ses productions finissent souvent à la poubelle, à moitié achevée, mais il y en a toujours une en cours de construction.

Oumar, 19 ans

Oumar ne parle pas, ni ne participe à la vie du groupe. Il est la plupart du temps assis sur une chaise au bout de la table et se tourne sur le côté, recroquevillé sur lui-même. On a l'impression qu'il est en léthargie et que le moindre mouvement lui demande un effort. Les éducatrices lui proposent un jour de venir à l'atelier danse. Au rythme de la musique, Oumar se met à danser, sourire aux lèvres, de plus en plus énergique sous les applaudissements et les encouragements des autres jeunes.

Olivia, 15 ans

Olivia est l'adolescente typique : elle parle des garçons, de la peur de l'avenir, de ses chanteurs préférés, de l'amour, de la famille... et relie ces domaines à sa difficulté d'être handicapée, d'être différente.

Ashley, 18 ans

Elle oscille entre des problématiques professionnelles et amoureuses, dû au départ de Pierre-Ivan, son amoureux. Elle souhaite souvent parler à la caméra, intervention qui finit invariablement sur le même sujet : le déroulement du jour de son mariage.

TRAITEMENT DE LA NARRATION

La régularité des moments de tournage sur un temps long

Nous filmons deux jours et demi tous les mois depuis Février 2009.

Les personnages principaux se sont imposés d'eux-mêmes et nous les filmons dans leur quotidien, les activités, les temps de parole, les sorties dans Paris...

Une dizaine de personnages secondaires gravitent autour d'eux et proposent leur personnalité à la caméra.

Le parti-pris de régularité dans les moments de tournage a été profitable sous plusieurs aspects :

- les jeunes, d'abord surpris et gênés par notre présence et celle de la caméra, ont établi une relation de confiance avec nous et ont développé une volonté croissante de se faire filmer et de s'adresser à la caméra. Certains ayant mis des mois avant de pouvoir passer dans le champ du film.

Nous leur avons fourni régulièrement des DVD des images déjà tournées. Cela leur a permis de se voir et de travailler avec les éducateurs sur les difficultés liées à sa propre image.

Le fait de filmer tous les mois pendant un an et demi a rendu notre présence quasi habituelle. Les jeunes attendent notre arrivée et sont en demande d'être filmés, n'hésitant pas à nous demander d'allumer la caméra pour filmer telle scène ou de parler directement à la caméra lors de moments seuls avec nous.

- le fait que les jours de tournage soient toujours les jeudi et vendredi nous a permis de filmer certaines activités sur un temps long, permettant ainsi de suivre leur évolution tout au long de l'année : théâtre, comité de rédaction, atelier nature/musique/photo.

De plus, nous filmons lorsque le samedi matin est un samedi travaillé ; nous profitons de ce temps pour effectuer des sorties et visites dans Paris, à la demande des jeunes.

Traitement des personnages

Nous suivons des personnages qui apparaissent de manière répétitive, nous proposant à chaque fois un fragment de leur personnalité. Ce documentaire sera monté comme un film « chorale » inscrit dans une chronologie.

La qualité du lien établi entre les jeunes filmés et l'équipe de tournage permet de les filmer tels qu'ils sont, à partir d'eux, de leur demande, de leur envie, de leur besoin de montrer qui ils sont.

En se centrant sur eux, sur ce qu'ils veulent nous dire, le documentaire met en évidence leurs médiations, moyens pour eux de se sentir appartenir au monde et d'exister en lui.

Tout le documentaire se construit donc à partir de la personnalité des personnes filmées. Ce sont leurs interventions, ce qu'ils ont à dire, qui vont donner le rythme et l'évolution de la narration. L'institution passe au second plan et apparaît dans le film comme un moyen, un support pour ces jeunes afin de développer leur personnalité, les aider à s'épanouir et à préparer le passage à l'âge adulte :

Au début du documentaire, nous découvrons Brahima, suivi par Yassine qui le filme pendant qu'il présente les locaux de l'institution et le fonctionnement interne. Les images filmées par Yassine sont montées avec les scènes que je filme (Je développe ce point dans le paragraphe intitulé « UTILISATION LIBRE DE LA CAMERA »). Le contexte et le fonctionnement de l'institution sont transmis par les jeunes tout au long du documentaire.

L'intervention d'Arthur, un ancien de l'EMPro qui travaille maintenant en ESAT, permet de donner des éléments sur ce qu'ils peuvent devenir plus tard, lorsqu'ils sortent de l'institution.

Finalement, le parti-pris de les filmer sur un temps long permet de montrer l'évolution de ces jeunes dans leur réflexion, leur maturité, leur rapport au devenir adulte, leur rapport entre eux.

Je souhaite par là dépasser le simple constat ou le témoignage d'adolescents handicapés pris en charge dans une institution, mais bien montrer des tranches de vie, miser sur l'attachement que vont provoquer les personnages et l'impression pour le spectateur de les connaître, de pouvoir les aborder et leur parler s'il lui arrivait de les rencontrer dans la rue.

Pour cela plusieurs aspects sont filmés qui sont montés en rythme :

- intervention des personnages principaux et secondaires
- les moments de vie de groupe, de relation entre eux
- les moments d'activité
- les sorties
- les images qu'ils filment eux
- la réalisation de vidéos individuelles

Intervention des personnages principaux et secondaires

L'une des caractéristiques de la psychose est de s'attacher à un ou plusieurs sujets à partir desquels la personne va construire son monde, ses connaissances sont rapport aux autres.

Nous découvrons, au fil des interventions de six personnages, leurs sujets de prédilection et comment ils le mettent en œuvre.

Ces interventions peuvent être des moments pris où le jeune est en groupe ou alors qu'il s'adresse directement à la caméra.

Brahima et ses questionnements quand au départ : le documentaire commence par Brahima qui parle de l'atelier vidéo réalisé en 2006 et de ce nouveau projet et finit par sa fête de départ. Nous le suivons tout au long de son passage vers la sortie.

Edouard et sa réflexion politique : il en parle directement à la caméra, nous interpellant pour qu'on réponde à ces questions.

Olivia et sa chanteuse préférée, Diam's : nous la découvrons tout au long du documentaire écrire des lettres à Diam's et effectuer les démarches pour qu'elle lui rende visite dans l'établissement.

Salim et les maquettes de voitures Peugeot, Oumar et son rapport au corps, Ashley et ses théories sur le mariage.

Une dizaine de personnages tertiaires apparaissent de manière ponctuelle, sur une action ou une discussion précise.

Vie de groupe

Les moments de vie de groupe permettent de rendre compte du rapport entre eux, la solidarité qui s'y opère, les amitiés, les rapports de domination :

Un moment d'amitié entre Ashley et Bastien au Jardin du Luxembourg

L'anniversaire de Cathia

La bataille d'eau au parc de Choisy-le-Roi

Les moments de récréation

Les moments d'activité

L'intérêt est de montrer en quoi les ateliers proposés les aident à sortir de ce cloisonnement, de la différence, de la maladie.

Nous retrouvons les activités filmées sur un temps long :

Le théâtre : depuis les premières répétitions en février 2009 jusqu'à la représentation dans la salle de spectacles de la Mairie du 6^{ème} en décembre 2009.

Le comité de rédaction : élaboration de textes libres, depuis les premiers textes énoncés jusqu'à la parution du journal en mars 2010.

L'atelier photo/musique/nature : cet atelier est porté par une éducatrice spécialisée, un instituteur et une intervenante musicale. C'est un atelier d'expression et d'apprentissage. L'évolution est montrée depuis les premières pratiques de musique et photographie jusqu'à la réalisation d'une exposition en juin 2010.

Les activités ponctuelles :

Sport et Danse. L'intérêt est de voir les jeunes en action, se défouler, se faire plaisir. Ces moments qui viennent en respiration des scènes portées exclusivement sur la parole.

Les sorties

L'idée de privilégier le tournage dans des lieux publics et semi-publics appui la volonté d'ancrer les personnages du documentaire dans la ville, dans leur environnement, d'y avoir une part active et participative. Nous rayonnons dans le quartier de l'institution : Jardin du Luxembourg, le Sénat, le Théâtre du Lucernaire, le Café du métro, la boulangerie... Les trajets sont filmés.

Nous découvrons aussi les visites culturelles et les activités dans Paris, comme l'atelier dessin au Musée du Louvre, le vol dans la Montgolfière du Parc Citroën, la visite de la Ménagerie du Jardin des Plantes, la visite de l'Élysée dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Utilisation libre de la caméra

Une caméra est mise à la disposition des jeunes, pendant et hors des moments de tournage. Ils peuvent l'utiliser librement, quand bon leur semble.

Dans le documentaire, certaines de ces séquences seront montées conjointement à mes propres images. Filmées aussi en 16/9, ces images s'identifient à l'écran par le fait qu'elles soient légèrement fenêtrées.

Cette multiplicité des points de vue, mise en abîme des regards, permet un rapport dynamique et horizontal à la possession et à l'utilisation des images.

C'est un des moyens mis en place dans ce documentaire pour participer activement à la construction de son image. La caméra n'appartient pas à un seul œil, le regard circule.

La réalisation de vidéos individuelles

En suivant cette idée de prendre une part active dans la présentation de soi, j'ai voulu donner aux jeunes la possibilité de concevoir eux-mêmes leur propre vidéo, (clips de 4 à 6 minutes) qui seront insérés dans le montage et feront partie intégrante du documentaire.

Quatre d'entre eux souhaitent en réaliser :

- Edouard veut renverser les pouvoirs et se faire journaliste pour m'interviewer
- Brahima veut visiter d'autres établissements (école, collège) du 6^e arrondissement
- Ashley veut décrire avec précision et rendre en images le jour de son mariage
- Salim veut mettre en mouvement ses maquettes

La conception de ces vidéos a débuté en décembre 2009.

Lisibilité du dispositif

Rendre lisible / visible le dispositif, permet de comprendre que ce documentaire est une envie partagée, un besoin et un désir pour ces personnes de se faire entendre. Nous, l'équipe technique, en sommes le moyen.

Si ce documentaire peut se faire sous cette forme, c'est que je connais les jeunes depuis plusieurs années ; ils ont entièrement confiance en moi et se sentent à l'aise d'aborder les sujets les plus divers. Cette proximité du lien entre eux et moi est perceptible tout au long du documentaire, ils s'adressent fréquemment à moi et je leur réponds, on m'entend rire, le spectateur peut sentir que je prends du plaisir à être avec eux.

Je fais partie du film. En mettant en exergue le rapport que j'entretiens avec eux, je prouve qu'une relation est possible sans forcément être dans une profession sociale.

Le montage tentera de rendre visible ces allers-retours constants entre les moments où ils me parlent à moi, en tant que personne, et les moments où ils parlent à la caméra, en tant que transmetteur : « **allume la caméra, j'ai quelque chose à te dire** »

Traitement du son

Certains jeunes ayant des difficultés à s'exprimer et avec le parti-pris de ne rien sous-titrer, une attention particulière a été apportée au son.

La présence d'un preneur de son était indispensable, malgré l'exiguïté des salles.

Ajout d'un micro cravate HF pour des personnes que nous avons du mal à comprendre et dont nous suivons l'action.

REFLEXION AUTOUR DE LA DIFFUSION

Le projet prend son sens lorsqu'on voit l'envie de ces personnes, malgré les difficultés liées à l'image et à la prononciation, de participer à cette initiative.

En étant diffusé sur une chaîne de télévision, ce documentaire permettrait à un plus large public de découvrir le quotidien d'une institution comme l'EMPro, et participerait à une meilleure connaissance et reconnaissance des personnes en situation de handicap mental.

Mais nous souhaitons aussi que ce documentaire soit relayé et puisse servir d'outil pour ouvrir le débat, la réflexion, la discussion.

Il est donc prévu de proposer le film aux festivals nationaux et européens mais aussi d'effectuer une diffusion locale, où nous irons à la rencontre de divers lieux (institutions, associations, médiathèques, Maisons pour Jeunes, établissements scolaires, service jeunesse des mairies...) afin de diffuser le documentaire et d'en débattre, quand cela est possible avec la présence des jeunes.

ÉCHÉANCIER

Janvier - Juillet 2008 : REPERAGES

Les jeunes qui le souhaitent sont filmés en individuel ou en petits groupes, lors de discussions sur des sujets qu'ils choisissent. Evaluation des attentes de chacun dans ce projet.

Ces mois sont nécessaires pour apprendre à se connaître et établir une relation de confiance entre tous, commencer à rentrer dans le jeu du documentaire : s'habituer à la présence du dispositif caméra/perche ; surmonter ses craintes ; oublier sa présence.

Repérer l'attitude de chacun face à la caméra, leur gestuelle propre

Ces rencontres sont filmées avec du matériel prêté pour l'occasion par l'Ecole des Beaux-arts de Paris.

Septembre 2008 – Janvier 2009 :

Mois de préparation nécessaires pour faire accepter le projet par l'institution.

Obtention de subventions pour l'achat du matériel nécessaire.

Février 2009 - Juillet 2010 : TOURNAGE

Deux jours et demi consécutifs de tournage par mois.

Total : 48 jours de tournage

Décembre 2009 :

Lancement de la réalisation des vidéos individuelles un jour par mois.

Juillet 2010 :

Fin du tournage (correspondant à la fin de l'année scolaire et au départ en vacances)

Septembre 2010 :

Montage et post-production

PARTENAIRES

AIDES ET SUBVENTIONS

Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports : **Dispositif «Défi Jeune»**

Programme Européen «Jeunesse en Action» : **Dispositif Initiatives de Jeunes**

Vous retrouverez en annexes les courriers attestant des subventions accordées.

SOUTIENS

Ecole des Beaux-arts de Paris :

Monique Bonaldi responsable vidéo

Mathilde Ferrer, retraitée, fondatrice de la médiathèque

Jeanne Lambert, responsable de la médiathèque

Christophe Dorkeld, responsable du développement des projets documentaires au sein de la société les Films du Présent.

Brigitte Lavau, éducatrice spécialisée, auteure du roman *Je vais passer une bonne journée cette nuit*, édition du Seuil

LES LETTRES DE SOUTIEN



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**Direction régionale et
départementale de
la Jeunesse et des
Sports Rhône-Alpes**

Lyon, le 21 OCTOBRE 2008

Le directeur régional et départemental

A

Mademoiselle Julie ATHANE

6 Grande rue de la Croix Rousse

69004 LYON

Réf : SJVA/DP/SD-EN/2008/N°

Affaire suivie par : Stéphane Dumas : 04.72.84.55.81

Eliane Nicolas : 04.72.84.55.88

Objet : Résultat jury Defi Jeunes 2^{ème} session 2008

Mademoiselle ?


J'ai l'honneur de vous confirmer que le jury régional DEFi Jeunes du 20 octobre 2008, réuni à la bibliothèque municipale de la PART-Dieu à Lyon a décidé de vous attribuer un prix de : 2500 euro pour la réalisation de votre projet. Intitulé : « Je suis » sous réserve de la conformité du dossier et dans un délai de deux mois environ après réception de celui-ci à la direction régionale de la Jeunesse et des Sports Rhône-Alpes chargée d'instruire votre dossier.

La participation financière des sponsors adressée au Centre d'Information et de documentation de la Jeunesse (CIDJ) fera l'objet d'un virement sur votre compte. Pour ce faire la DRDJS Rhône-Alpes constituera un dossier comprenant les pièces suivantes :

- le(s) chèque(s) sponsor(s)
- l'attestation sponsor originale accompagnant le chèque, dûment remplie par le sponsor
- le relevé d'identité bancaire ou postal du lauréat ou une demande de règlement à un tiers originale dûment complétée et signée, accompagnée du RIB/RIP du tiers
- le procès-verbal du jury régional.

Le CIDJ adressera un récépissé de versement au(x) sponsor(s) afin que celui-ci ou ceux-ci puisse(nt) déclarer aux impôts les sommes versées au CIDJ, dans le cadre des manifestations à caractère éducatif, social, sportif, culturel, humanitaire ou environnemental. Le code des impôts prévoit en effet certaines règles permettant à ces charges d'être déduites au bénéfice des entreprises.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional et départemental,
L'Inspecteur

Didier PLANSON

Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports Rhône-Alpes

239-241 rue Garibaldi – 69422 Lyon CEDEX 03 – Tél. : 04 72 84 55 55 – Fax : 04 72 84 55 50

Site internet : www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr / courriel : mjs-069@jeunesse-sports.gouv.fr

document imprimé sur papier recyclé

Marly-le-Roi, le 21/03/2008

Le Délégué Général de l'Agence
Française du Programme Européen
« Jeunesse en action »

à

JULIE ATHANE
6 GRANDE RUE DE LA CROIX ROUSSE
69004 LYON


Dossier suivi par Patricia CHARLON

Objet : Convention n° FR-12-12-2008-R1

Madame,

J'ai le plaisir de vous informer qu'une aide maximale de **9000,00 euros** vous est accordée par le programme européen JEUNESSE EN ACTION, pour la réalisation du projet mentionné ci-dessus. Cette subvention a été calculée selon les modalités du tableau financier joint.

La gestion financière de l'aide sera assurée par l'I.N.J.E.P. au nom de la Commission européenne.

Je vous prie de bien vouloir me renvoyer par retour du courrier, et **accompagnés d'un RIB, les quatre exemplaires** joints de la « Partie I – Conditions particulières » de la convention, dûment complétés, datés et signés, en précédant votre signature de la mention " Lu et approuvé ". Si les conventions signées ne sont pas retournées dans un délai de trente jours, je considérerai que vous renoncez à cette aide. L'exemplaire qui vous est destiné vous sera retourné, dûment signé, lors de l'envoi au service financier.

Les Conditions Générales (Partie II) applicables à la présente convention sont publiées sur le site www.jeunesseenaction.fr, ainsi que les formulaires du rapport final narratif et financier (Annexe II) et les règles de financement applicables à votre projet (Annexe III).

La subvention qui vous est accordée vous sera payée en deux versements :

- un premier acompte de 80 %, après réception de la Partie I de la convention dûment complétée et signée.
- le solde après réception et approbation du rapport final, et calcul par l'Agence de son montant.

Le **rapport final** doit être envoyé complet (parties narrative et financière) à l'Agence, **au plus tard dans les deux mois suivant la date de fin du projet**. Une copie du rapport narratif est à adresser au Correspondant Régional.

En cas de modification substantielle de votre projet (changement ou défection de partenaires, réduction importante de sa durée ou du nombre de participants) vous devez soumettre à l'Agence immédiatement, par courrier recommandé avec accusé de réception, et au plus tard deux semaines **avant** le début de l'activité, tous les éléments nouveaux pour accord et rédaction éventuelle d'un avenant. Les demandes d'augmentation du montant de la subvention accordée ci-dessus ne seront pas acceptées.

Vous voudrez bien mentionner le soutien de la Commission Européenne dans tous les documents diffusés ou publiés à l'occasion de ce projet, ainsi que dans toutes vos actions de communication. A cet effet, le logo du Programme Jeunesse est disponible sur le site de l'Agence www.jeunesseenaction.fr. En cas de difficultés, veuillez vous adresser à l'Agence Nationale.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.


Jean CHRIS



Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Établissement public du ministère de la Santé, de la jeunesse et des Sports
11, rue Paul Leplat - 78160 Marly-le-Roi - France
Tél. : +33 (0)1 39 17 27 70 - Fax : +33 (0)1 39 17 27 57 - www.jeunesseenaction.fr





A.P.A.J.H.
FOYER OCCUPATIONNEL
FOYER D'HEBERGEMENT
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
52240 BREUVANNES
TEL : 03 25 02 96 96
FAX : 03 25 02 96 97
Coordinateur festival : Bondoux Emilie

emilie.bondoux @wanadoo.fr



**Association
des Compagnons de l'Erable**

Mlle ATHANE Julie
6 grande rue de la croix rousse
69004 LYON

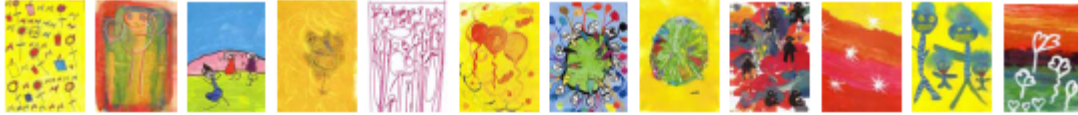
Objet :
Festival Art et Handicap 2009 ou 2011

A Breuvannes,
le 29/09/08

Mademoiselle ,

J'ai le plaisir de vous informer que votre projet de documentaire a retenu l'attention du comité d'organisation du Festival Art et Handicap de Chaumont .
Dans le cadre d'une prochaine édition de notre biennal, nous nous engageons à promouvoir la diffusion de votre film.
Le festival Art et Handicap 2009 se déroulera en juin prochain avec une programmation pratiquement déjà complète, néanmoins dès l'édition suivante nous avons la possibilité de vous accueillir et de diffuser votre documentaire.
Au plaisir d'une nouvelle rencontre.
Bien cordialement

Le coordinateur du Festival
E.BONDOUX



Dessins du Concours Affiche 2007

ARTHEMO

Morges, 11 au 13 septembre 2009

"Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis."
.Antoine de Saint-Exupéry

www.arthemo.ch

Madame
Julie Athané
6, Grande Rue de la Croix-Rousse
F-89004 Lyon

Sion, le 20 octobre 2008

Projet de documentaire

« Des handicapés mentaux parlent d'autre chose que de leur handicap »

Madame,

C'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance de votre projet de documentaire. Votre démarche mérite résolument qu'on la soutienne sans réserve. Nous ne pouvons que vous féliciter de cette initiative et sommes persuadés que le résultat sera à la hauteur de vos ambitions.

Nous avons été particulièrement touchés par la sensibilité et le respect à l'égard des personnes en situation de handicap qui se dégage de votre document.

Votre film sera donc sans doute en adéquation avec les valeurs et objectifs défendus par notre festival. Par conséquent, si le résultat final répond à votre projet et si la programmation le permet, nous ne voyons aucun inconvénient et serions même heureux de pouvoir le proposer aux spectateurs de la 5^{ème} édition du festival ARTHEMO.

En vous souhaitant plein succès pour votre belle entreprise et dans l'attente de vos nouvelles au sujet de l'avancement de la réalisation, nous vous adressons, Madame, nos cordiales salutations.

Festival **ARTHEMO** 2009
ASA-Handicap Mental


Association « Ensemble »

166 rue des thermes
65130 CAPVERN LES BAINS

05 62 40 96 84 / 06 74 51 44 94
daniel.ballarin0345@orange.fr

Le 22/09/2008

Je soussigné Daniel BALLARIN, Président de l'Association « ENSEMBLE » organisatrice du festival annuel Art & Handicap de CAPVERN LES BAINS (65130) depuis 2004 (ce fut la 5^{ème} édition le 14/06/2008) qui regroupe entre 30 et 50 établissements spécialisés de 6 départements, atteste que le projet audiovisuel de documentaire en faveur des personnes handicapées de Madame Julie ATHANE, 6 grande rue de la Croix-Rousse 69004 LYON, intitulé « Des handicapés mentaux parlent d'autre chose que de leur handicap » nous intéresse vivement et nous nous engageons après visionnage du montage final à le diffuser lors de la 6^{ème} édition de notre festival qui devrait avoir lieu au mois de juin 2009.

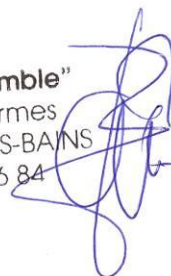
Nous saluons avec admiration la détermination et la conviction de cette belle générosité mise au service de l'écoute de ces personnes et de la diffusion de cette expression auprès d'un public que nous espérons le plus large possible.

C'est aussi l'objectif que nous nous sommes fixés par notre festival en permettant aux ateliers artistiques des établissements spécialisés, dont 70% concernent le handicap mental, de présenter leur travail (théâtre, chant, musique, danse, arts plastiques etc..).

La tendance naturelle de l'Homme est d'être rebuté par la différence, quelle qu'elle soit, et il est indispensable que de telles initiatives aident le public à se défaire de ses appréhensions et préjugés pour qu'il découvre à quel point il peut s'enrichir émotionnellement au contact de ces personnes en situation de handicap mental.

Bon courage à Julie et à son équipe.

Association "Ensemble"
166, rue des Thermes
65130 CAPVERN-LES-BAINS
Tél.: 05 62 40 96 84



LES FILMS DUPRÉS ENT

Artes, le 15 septembre 2008

Je, soussigné Christophe Dorkeld, responsable du développement des projets documentaires au sein de la maison de production LESFILMSDUPRÉS ENT, certifie par la présente accompagner Mlle Julie Athané dans le cadre de son projet de documentaire de création présenté au concours « Défi Jeunes » dont le titre est *JE SUI/S*.

Depuis quatorze ans, nous produisons des documentaires de création en donnant la parole à des auteurs et à des réalisateurs qui explorent de nouvelles voies narratives et visuelles au cinéma et à la télévision. Comme le nom de notre structure l'indique, nous avons la volonté de questionner le monde d'aujourd'hui en transmettant l'univers d'auteurs qui portent sur nos réalités contemporaines un regard aussi singulier et personnel que sensible et généreux.

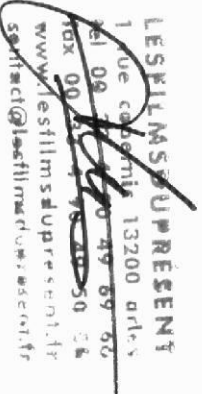
Nous suivons le travail de Julie Athané depuis deux ans. Sa démarche artistique résonne avec nos préoccupations cinématographiques. Dans son projet documentaire *JE SUI/S*, elle veut affirmer la présence de jeunes en difficulté en les faisant participer à la fabrication des images du film. Pour une relation plus immédiate, voire plus intime, avec le spectateur. Nous croyons que cela permet d'appréhender de manière originale, des situations humaines, psychologiques, sociales ou politiques dans leur complexité. Avec ce film, Julie propose une vision très personnelle et subtile du monde qui l'entoure, qui nous entoure.

Il n'est donc pas anodin que nous l'accompagnions sur son projet de film.

Nous réfléchissons avec elle tant du contenu des images et du son, que de la structure dramaturgique afin qu'elle puisse appréhender le processus de fabrication du film dans meilleures conditions.

Nous avons convenu qu'elle nous contacterait à nouveau dès qu'elle aura tourné les premières images ou réalisé une maquette. Nous discuterons alors des modalités selon lesquelles nous pourrions l'accompagner plus avant dans la réalisation de son projet.

Bien cordialement,


LESFILMSDUPRÉS ENT
1 rue cobertin 13200 arles
TEL 09 49 49 49 69
FAX 00 33 4 75 20 50 54
www.lesfilmsdupresent.fr
contact@lesfilmsdupresent.fr

Christophe Dorkeld

LESFILMSDUPRÉS ENT
1 rue cobertin 13200 arles
TEL 09 49 49 49 69
FAX 00 33 4 75 20 50 54
www.lesfilmsdupresent.fr
contact@lesfilmsdupresent.fr

"jeanne.lambertcabrejo@ensba.fr"
<jeanne.lambertcabrejo@ensba.fr>

juliathane@yahoo.fr

Attestation d'accompagnement

(Parrain technique et pédagogique)

Je soussignée Mme Jeanne Lambert-Cabrejo, certifiée par la présente accompagner Melle Julie Athané dans le cadre de son projet présenté au concours « Envie d'Agir ! » dont le titre est « Je suis », documentaire de création.

Coordonnées précises de l'accompagnateur du projet :

Adresse : 20 rue Gérando, 75009 Paris

Téléphone : 01 42 80 06 02 (dom.) / 01 47 03 50 34 (bureau)

Email : jeannelaca@gmail.com

Parrainage à titre personnel : oui

En tant que responsable de la médiathèque de l'Ensba, j'ai eu l'occasion d'accompagner Julie Athané dans la préparation de plusieurs travaux.

Nom de l'organisme : Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts

Adresse : 14, rue Bonaparte

Téléphone : 01 47 03 50 00

Nature juridique de l'organisme : Etablissement public

L'accompagnement :

Descriptif de l'accompagnement :

Dans la construction du projet, il s'agit plutôt d'étayer les références théoriques et de fournir un retour critique sur le contenu.

Avis de l'accompagnateur sur le projet :

Si la question de la représentation est au cœur des problématiques de l'art contemporain, le sens que lui donne Julie Athané me paraît tout à fait intéressant : partant de l'idée qu'il faut donner la parole à ceux dont on parle et qui sont toujours re-présentés, elle ouvre un espace public qui en cassant les préjugés et les stéréotypes peut retrouver une certaine fluidité, en cela elle œuvre en faveur d'une manière différente de pratiquer la démocratie. Son dispositif est très caractéristique de plusieurs projets d'artistes très bien situés actuellement dans le champ de l'art : il s'agit d'établir des collaborations où chacun peut être amené à produire de l'expertise indépendamment de son statut d'origine, et où l'artiste est celui qui questionne les discours et les pratiques, tout en jouant un rôle fédérateur.

Pourquoi avez-vous souhaité apporter votre soutien à Mlle Julie Athané ?

J'ai eu l'occasion de suivre son travail à l'Ecole des beaux-arts de Paris jusqu'à son diplôme : j'ai pu apprécier sa détermination pour construire et achever un projet, son sens des relations humaines, directes et franches, sa capacité à organiser une communauté de travail. Responsable et fiable, elle possède un très grand sens du contact, -c'est un véritable don-, elle est capable de s'intégrer et de se faire apprécier dans les milieux les plus divers, et peut dialoguer dans de nombreux registres. Son sens du travail avec des handicapés ne se dément pas, il est fondé sur un intérêt très profond, loin de la pitié ou de l'assistantat (son mode d'intervention se distingue également de l'art-thérapie), et il peut renouveler profondément notre regard. Son travail me paraît essentiel à l'heure d'une prise en charge plus ouverte de questions de handicap, et devrait pouvoir bénéficier tant aux enseignants spécialisés qu'au public en général.

Fait à Paris,

le 14 octobre 2008

Jeanne Lambert-Cabrejo

Jeanne Lambert-Cabrejo

ENSBA, 14 rue Bonaparte, 75006-Paris

tél 01 47 03 50 34

jeanne.lambertcabrejo@ensba.fr

Brigitte Lavau

Éducatrice spécialisée et auteure

Je vais passer une bonne journée cette nuit, édité aux éditions du Seuil, parle du handicap et de son image.

5 Février 2010

Depuis plus de dix ans, j'ai eu l'occasion de travailler à maintes reprises avec Julie Athané lorsqu'elle animait les ateliers d'arts plastiques dans un hôpital de jour où j'exerçais la profession d'éducatrice spécialisée. J'ai pu alors apprécier la qualité de ses interventions auprès des adolescents et jeunes adultes autistes, notamment lors de son travail avec eux autour de la photo.

Aussi est-ce tout naturellement que j'ai fait appel à elle en 2006 pour la création d'un atelier vidéo à l'EMPro RESOLUX. Le but de l'atelier était de permettre à six adolescents en situation de handicap mental de réaliser chacun un clip vidéo sur le sujet de son choix, avec l'aide du groupe, d'une éducatrice spécialisée et d'une réalisatrice en cours de formation à l'École des Beaux-arts de Paris.

Ce projet, mené jusqu'à terme avec enthousiasme par les adolescents, a fait l'objet d'une projection des clips vidéo lors d'une journée portes ouvertes aux familles.

A cette occasion, d'autres adolescents nous ont fait part de leur souhait de participer eux-aussi à ce type d'expérience créative autour de la vidéo. Il fallait donc inventer une suite à cette expérience.

En septembre 2008, Julie Athané nous a proposé un projet de documentaire, dont une partie serait réalisée par les adolescents qui le souhaitent sur les sujets qui sont les leurs, ceux qui les intéressent ou qui les touchent dans leur vie quotidienne. Cette proposition a fait l'objet de plusieurs réunions d'équipe afin de garantir un cadre éducatif à ce projet, c'est-à-dire de s'assurer que la parole des adolescents, si elle est au centre de ce projet, ne sera pas utilisée de manière négative, et que leur image sera protégée par le cadre légal en vigueur et de l'autorisation de leurs familles.

Depuis février 2009, trois éducatrices spécialisées de l'EMPro travaillent avec Julie Athané et Philippe Sibelle sur ce projet de documentaire. Tous les mois, trois jours de tournage sont organisés. Chaque fois, les adolescents qui le souhaitent apprennent à se familiariser avec la caméra, mais aussi à visionner et analyser les images produites par chacun. Ils peuvent également effectuer des recherches ou des sorties en vue de repérages pour les prochains tournages. Ce projet demande un travail important des adolescents, car ils doivent apprendre et respecter chaque étape, du choix et de l'élaboration de leur sujet, à l'apprentissage de l'outil vidéo.

Pour nous éducateurs, ce travail est aussi un projet pédagogique transversal car il requiert des compétences diverses et crée du lien entre les différents domaines, comme le travail scolaire (écriture du scénario), l'informatique (recherches internet pour enrichir son sujet), le travail technique (caméra, micros, branchements), la vie en collectivité (écoute et intérêt pour le travail d'autrui), l'autonomie (les sorties pour repérages), les activités artistiques (travail sur l'image, la bande son).

A un niveau plus large, ce projet de documentaire élaboré en partie par des adolescents en situation de handicap mental me paraît intéressant en vue d'une diffusion à un large public. Chacun le sait, la parole de ces jeunes gens est très peu souvent entendue en dehors des institutions spécialisées où l'écoute a un rôle premier, soignant ou éducatif. En revanche, il est difficile d'écouter un adolescent handicapé, de l'entendre nous raconter ses projets, ses habitudes, sa vision du monde qui l'entoure si l'on ne partage pas son environnement proche (familles, amis, voisins, ...).

Par ce documentaire, nous aurions peut-être l'occasion d'apprendre et de changer notre regard sur ces adolescents si souvent stigmatisés. Chacun sait aujourd'hui que l'acceptation se base sur la connaissance de l'autre. Voilà pourquoi le documentaire de Julie Athané peut participer à cette connaissance et à une possible reconnaissance des personnes handicapées, avec leurs personnalités, leurs richesses, leurs différences ou leurs points communs avec tout un chacun.

Brigitte Lavau